



Compte-rendu de la réunion du mercredi 29 avril 2014 à 20h00

Lettre de convocation du 23 avril 2014

Président du Conseil : Monsieur Gilbert DARTOIS

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 29 avril 2014 à 20h00, dans la salle de réunions de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilbert DARTOIS, Maire.

Monsieur le Maire fait procéder à l'appel des membres avant d'ouvrir la séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. COJON Jacques, COURBOIS Elisabeth, DARTOIS Gilbert, DELASSUS Maryse, DELION Vincent, DÉTOURNÉ Florence, DÉTOURNÉ Françoise, DUBAR Philippe, DUEZ Christophe, FAVRE Angélique, GOILLARD Cyrille, LEFEBVRE Bruno, MIVELLE Daniel, THELLIER Jacques.

ÉTAIT ABSENT : M. BOUCHIND'HOMME André (pouvoir à M. Gilbert DARTOIS)

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et que, par voie de conséquence, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Gilles LEFEBVRE, Secrétaire de Mairie

Le procès verbal de la réunion du 16 avril 2014 est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2014
- QUESTIONS DIVERSES : INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

► **Présentation et vote du budget prévisionnel 2014**

LE BUDGET PRINCIPAL M.14 DE LA COMMUNE

Le budget prévisionnel 2014 soumis à l'approbation du Conseil Municipal s'élève à la somme de 1 258 038,00 Euros et peut se résumer ainsi qu'il suit :

la section de FONCTIONNEMENT, équilibrée à 662 120,00 Euros, montre qu'au terme des dépenses et des recettes affectées pour un total de 594 360,00 €, on parvient à procéder au virement de la somme de 67 760,00 € qui couvriront partiellement les dépenses d'investissement.

la section d'INVESTISSEMENT, équilibrée à 595 918,00 Euros, comprend :

⇒ **EN RECETTES**

✓ les Opérations d'Ordre de Section à Section (O.O.S.S)	67 760,00
✓ le F.C.T.V.A (récupérable sur programmes d'investissement 2010)	5 650,00
✓ l'affectation de résultats 2013 (destiné à couvrir le déficit d'investissement)	177 468,00
✓ la D.E.T.R pour le programme de défense incendie	100 000,00
✓ la subvention attribuée pour la salle des sports (réserve parlementaire)	5 000,00
✓ la subvention estimée du Conseil Général (livres médiathèque)	675,00
✓ les dépôts et cautionnements et reçus	1 000,00
✓ les restes à réaliser	238 365,00

⇒ EN DÉPENSES

✓ le déficit d'investissement 2013 à couvrir	216 134,00
✓ les restes à réaliser 2013	199 699,00
✓ le remboursement d'emprunts (partie CAPITAL)	44 500,00
✓ SOUS TOTAL DES DÉPENSES OBLIGATOIRES AVANT TOUTE NOUVELLE OPÉRATION D'INVESTISSEMENT 2014	460 333,00
✓ la provision pour remboursement de caution (locataires)	1 000,00
✓ le programme réhabilitation ancienne poste (solde rémunération architecte)	1 000,00
✓ l'achat de livres pour la bibliothèque	1 350,00
✓ le matériel informatique pour l'école	800,00
✓ le lave linge pour l'école maternelle	500,00
✓ le chauffe eau pour les vestiaires du stade	1 300,00
✓ les panneaux d'affichage électoral	1 500,00
✓ la défense incendie – Tranche conditionnelle 1 (en partie)	128 135,00

LE BUDGET M.49 DU SERVICE DES EAUX

Le budget du service des eaux s'élève à la somme de 224 156,00 € dont 209 636,00 € équilibrent la section d'investissement, et 14 520,00 € couvrent la section de fonctionnement. Après récupération, auprès des services de VEOLIA EAU, de la surtaxe communale d'eau, la Mairie pourra procéder, au titre du présent exercice comptable, à une dotation aux amortissements et provisions de 12 878,23 €.

LE BUDGET ANNEXE M.14 DE LA SALLE DES FÊTES

Le **budget de la salle polyvalente** s'équilibre à la somme de 6 477,00 € pour la seule section de fonctionnement qui le compose.

► **Questions diverses (Installation du conseil communautaire)**

Monsieur le Maire souhaite faire connaître que, lors de sa séance du 17 avril dernier, le conseil communautaire de l'Atrébatie nouvellement installé a procédé à l'élection des membres du bureau dans les conditions suivantes :

☞ Président de la communauté de communes : Monsieur Pierre GUILLEMANT, Maire de MAGNICOURT-EN-COMTÉ

Une fois le président reconduit dans ses fonctions, le conseil communautaire valide à l'unanimité des membres présents la proposition qui lui est faite de fixer à 5 le nombre de vices-présidents

☞ **1 / Compétence « aménagement de l'espace » :**

Vice-Président : M. Henri DEBEAUMONT (Camblain-l'Abbé)

Adjoints : MM. Daniel LESOING (Hermaville) et Fabien DURANEL (Frévin-Capelle)

☞ **2 / Compétence « développement économique » :**

Vice-Président : M. Xavier NORMAND, Maire de VILLERS-SIR-SIMON

Adjoints : MM. Yann DESAULTY (Avesnes-le-Comte) et Jean-Luc LEULLIER (Camblicneul)

☞ **3 / Compétence « eau, assainissement et déchets » :**

Vice-Président : M. Maurice SOYEZ, Maire de BAILLEUL-AUX-CORNAILLES

Adjoints : MM. Jean-Jacques THELLIER (Berles-Monchel) et Christophe DEHOUX (Avesnes-le-Comte)

☞ **4 / Compétence « patrimoine » :**

Vice-Président : M. Christian HUTIN (Aubigny-en-Artois)

☞ **5 / Compétence « animations et services à la personne » :**

Vice-Présidente : Mme Françoise DÉTOURNÉ (Tincques)

Adjoints : MM. Fabienne KWIATKOWSKI (Aubigny-en-Artois) et Jean-Michel SCHULZ (Izel-lez-Hameau)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15